

Ce jour, à dix-neuf heures, les membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. se sont réunis sous la présidence de Monsieur Bertrand GONIN, Maire.

Membres présents :

Mme Annick BERTHET, M. Christian BILLAUD, Mme Karine BOURY, Jean-François DUTHILLEUL. M. Boris GUYOT, Mme Régine PASQUIER, M. Daniel VIALLY.

Membres absents :

Mme Xandrine GUERIN.

À l'ordre du jour :

- ✎ Point sur les inscrits du registre communal des personnes vulnérables,
- ✎ Point sur les événements de fin d'année à destination des aînés 2025.

Les membres du Conseil d'Administration ont approuvé le compte-rendu de la séance du 24 mars 2025.

Point sur les personnes inscrites sur le registre communal des personnes vulnérables

Le registre, mis à jour, compte actuellement 5 personnes.

Chaque référent est à même de veiller sur les personnes dont il a la responsabilité.

Régine PASQUIER informe les membres que les changements réglementaires concernant le registre communal des personnes vulnérables, anciennement registre canicule, sont progressivement mis en place depuis le 1^{er} juin 2025. Des précisions sur les nouvelles modalités de mise en œuvre sont encore en attente. Désormais son champ d'action est étendu. En effet, l'[article 8](#) de la loi portant mesures pour bâtir la société du bien vieillir et de l'autonomie, promulguée en avril 2024, a ouvert son utilisation à la lutte contre l'isolement social et la promotion des actions d'aller vers. Les maires doivent désormais compléter ces registres par des données concernant les bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie, de la prestation de compensation du handicap, ainsi que des personnes classées en Gir 5 et 6 selon la branche vieillesse. Un article sera inséré dans le *Bientôt à Éveux* à paraître courant juin afin de motiver de nouvelles inscriptions en précisant que le registre s'adresse également à ces nouveaux bénéficiaires.

Point sur les événements de fin d'année à destination des Aînés

Régine PASQUIER rappelle que les commandes de ballotins de chocolats pour les fêtes de fin d'année se prévoient dès maintenant. A l'unanimité, il est décidé de reconduire l'opération « chocolats de Noël » qui rencontre toujours un franc succès. D'autres chocolatiers de la région vont être approchés par Régine PASQUIER pour connaître leurs offres afin de varier les plaisirs le cas échéant. La distribution se fait à raison d'une boîte par foyer dans lequel réside au moins une personne de 75 ans ou plus.

Le goûter des Aînés étant un temps de rencontre fort apprécié des bénéficiaires, il sera reconduit à l'automne 2025. La date sera fixée lors du prochain conseil d'administration qui se tiendra au mois de septembre. Le goûter étant toujours ponctué d'une animation, Monsieur le Président demande aux membres de rechercher des contacts en mesure d'assurer un spectacle adapté à notre public.

Questions et Informations Diverses

Monsieur le Président annonce que pour améliorer l'accès aux soins, renforcer le pouvoir d'achat des habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes et répondre aux priorités de santé publique, la Région lance sa première mutuelle santé régionale. Sur notre secteur, un partenariat avec la mutuelle MILTIS propose la complémentaire santé : Ma Mutuelle Région Auvergne Rhône-Alpes. Celle-ci permettra à ses adhérents de choisir parmi cinq niveaux de couverture avec des remboursements renforcés sur les soins essentiels : optique, dentaire, hospitalisation et aides auditives.

Des permanences, ouvertes à tous, seront organisées en mairie ou à l'espace France Services de l'Arborescence, 117 rue Pierre Passemard à L'Arbresle. L'information sera faite sur les différents canaux de communication utilisés par la commune : site internet, panneau lumineux, facebook etc.

Régine PASQUIER informe les membres que le logement d'urgence a été utilisé durant deux mois sur le début d'année 2025. Les utilisateurs ont trouvé le logement confortable et bien isolé.

A ce jour, il n'est pas occupé.

L'ordre du jour étant épuisé et les questions diverses abordées, la séance est levée à 19h45.

À l'issue de la séance, Monsieur le Président a fixé la date du prochain du Conseil d'Administration au
Mardi 16 septembre 2025, à 19h00.